

UR.

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

Dossier DP 78362 26 00034

Déposé le : **23/03/2026**

Complété le : **21/05/2026**

Affiché le : **26/03/2026**

Objet des travaux :

Extension de mon habitation principale

Adresse du terrain :

**17 rue des Belles Lances
78711 MANTES-LA-VILLE**

Référence(s) cadastrale(s) : **AT246**

Dossier suivi par :

Guillaume HELOU (01.73.14.77.03 /

guillaume.helou@gpseo.fr)

Communauté Urbaine GPS&O

Service instruction du droit des sols

DESTINATAIRE :

Monsieur Mohamed HADJAZ

17 Rue des Belles Lances
78711 MANTES-LA-VILLE

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire de la commune de MANTES-LA-VILLE certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **Monsieur Mohamed HADJAZ** enregistrée sous le numéro **DP 78362 26 00034** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le 21/06/2026.

Le dossier a été transmis le 02/07/2026 au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A MANTES-LA-VILLE, le 01/07/2026



Le Maire de MANTES-LA-VILLE

Sami DAMERGY

